

Signalez vos problèmes de mal logement en quelques clics !

Datum 6.10.2026
Subjekt ARS La Réunion
Region Frankreich
Kategorie Immobilien, Gesundheitswesen und Krankenhäuser, Staatsverwaltung und Selbstverwaltung

Le mal logement peut avoir un impact sur la santé. Vous êtes locataire, propriétaire ou bailleur ? Signaler un logement en mauvais état sur Signal Logement et les éléments seront ensuite directement transmis aux services compétents. Ce service gratuit permet de faciliter le signalement des situations de mal-logement et leur suivi.

Signal Logement est une plateforme destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires. **Elle offre à toute personne confrontée à une situation de mal logement la possibilité de se faire identifier et de bénéficier d'un accompagnement adapté.**

Les situations concernées peuvent inclure :

- un logement très humide, la présence de moisissures,
- des fissures structurelles, des infiltrations d'eau, une façades en mauvais état,
- des problèmes de sécurité (toiture qui menace de s'effondrer, planchers affaissés, garde-corps dangereux, escaliers abîmés, fils électriques accessibles...),
- un logement trop petit, suroccupé, sans fenêtres ou en sous-sol,
- un manque d'élément de confort basique (absence d'eau potable, de coin cuisine, de sanitaires décents...),
- des parties communes en très mauvais état

Lire la transcription textuelle

Sortir du mal logement c'est possible avec Signal Logement

État du bâtiment

Par exemple

- Les escaliers du bâtiment sont abîmés
- La toiture n'est pas en bon état
- Les façades du bâtiment ne sont pas en bon état

Espaces de vie

Par exemple

- Mon logement est en sous-sol
- Il n'y a pas de fenêtre dans mon salon ou ma salle à manger
- Les plafonds sont trop bas (moins de 2,20 mètres)

Propreté du logement

Par exemple

- Il y a des traces importantes de moisissures malgré l'entretien et l'aération de mon logement
- De l'eau s'infiltre dans mon logement
- Il y a des nuisibles dans mon appartement

Sécurité des occupants

Par exemple

- Les planchers sont dangereux
- L'installation du réseau de gaz a un problème
- Le bâtiment n'est pas sécurisé contre les chutes

Confort du logement

Par exemple

- Mon logement est mal isolé
- Le chauffage ne fonctionne pas bien
- Les installations électriques ne sont pas en bon état

Vie commune

Par exemple

- Le bruit extérieur est gênant
- L'usage des lieux n'est pas respecté
- Les déchets sont mal stockés

Signal Logement : <https://signal-logement.beta.gouv.fr/>

Signal Logement offre la possibilité de **signaler les problèmes rencontrés dans un logement** en y joignant des photos et des documents. Le dossier ainsi constitué est ensuite transmis aux organismes compétents (ADIL, CAF, intercommunalité, mairie, ARS, bailleur social, etc.) pour prise en charge. Les occupants peuvent **suivre en ligne l'évolution de leur demande**.

Lire la transcription textuelle

Vous rencontrez un problème dans votre logement ?

On vous accompagne en quelques clics.

Vous avez repéré un ou des problèmes dans votre logement ?

Saisissez votre problème en quelques clics sur la plateforme Signal Logement.

Signal Logement qualifie votre problème et le renvoie vers la bonne administration.

Le service adapté reçoit votre signalement et vous accompagne.

Signal Logement

Depuis le début de l'année 2025, la plateforme numérique **Signal Logement fédère et coordonne les acteurs de La Réunion.**

Elle permet :

- de signaler en ligne la situation de l'occupant à l'ensemble des services compétents, en une seule démarche,
- de lancer des alertes précises et documentées vers les partenaires en capacité d'intervenir, pour une prise en charge accélérée et efficiente,
- d'accélérer et de sécuriser les échanges entre les différentes administrations pour plus d'efficacité,
- de participer à la construction d'un observatoire du mal logement aidant au pilotage de cette politique publique prioritaire.

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/signalez-vos-problemes-de-mal-logement-en-quelques-clics>